

Saint Nizier d'Azergues

2019

Bulletin Municipal
d'information n° 14

Décembre
2019



MAIRIE DE SAINT NIZIER D'AZERGUES-69870

E-mail : mairie@stnizierdazergues.fr

Tel : 04.74.02.00.44 - Fax : 04.74.02.03.47

www.stnizierdazergues.fr

Le mot du Maire



Bonjour à tous,

C'est avec beaucoup d'émotion que j'écris ces quelques lignes : en effet, je ne me représenterai pas aux prochaines élections municipales de mars 2020. L'envie qui me boostait n'est plus. Cela fait 25 ans que je me donne à ce village que j'aime profondément, mais il faut savoir passer la main et laisser la place à de nouvelles idées.

L'année 2019 nous a apporté son lot de bons et mauvais moments.

Concernant les travaux, nous avons tenu le cap et j'ai beaucoup d'espoirs sur le projet de rénovation de la salle des fêtes. Une partie du financement a été trouvée auprès de nos partenaires que je remercie chaleureusement : Etat, Département, COR. Il reste la Région à contacter.

Je tiens vraiment à saluer tous les employés communaux sur qui j'ai pu compter sans failles. Bien sûr, j'associe tout le Conseil Municipal et vous, qui m'avez fait confiance toutes ces années.

J'encourage toutes les associations de la commune à continuer à faire vivre notre beau village. Je suis confiant pour l'avenir. Saint-Nizier pourra toujours compter sur moi, mais d'une autre façon.

Je vous souhaite tous mes vœux de réussite dans vos projets pour cette nouvelle année 2020.

Je vous donne rendez-vous pour la traditionnelle cérémonie des vœux, **le vendredi 17 janvier 2020 à 19 heures à la salle des fêtes.**

D'ici là, portez-vous bien !

Votre Maire
Jean Yves Labrosse



Simon Lor-Saw élu premier frigoriste Meilleur ouvrier de France (MOF)

La section frigoriste est une nouvelle discipline qui a fait son apparition dans la 26^{ème} édition du concours Meilleur ouvrier de France (MOF).

Simon Lor-Saw, enfant du pays, a été élu meilleur frigoriste de l'hexagone.

Nous tenions à le féliciter pour cette belle promotion.



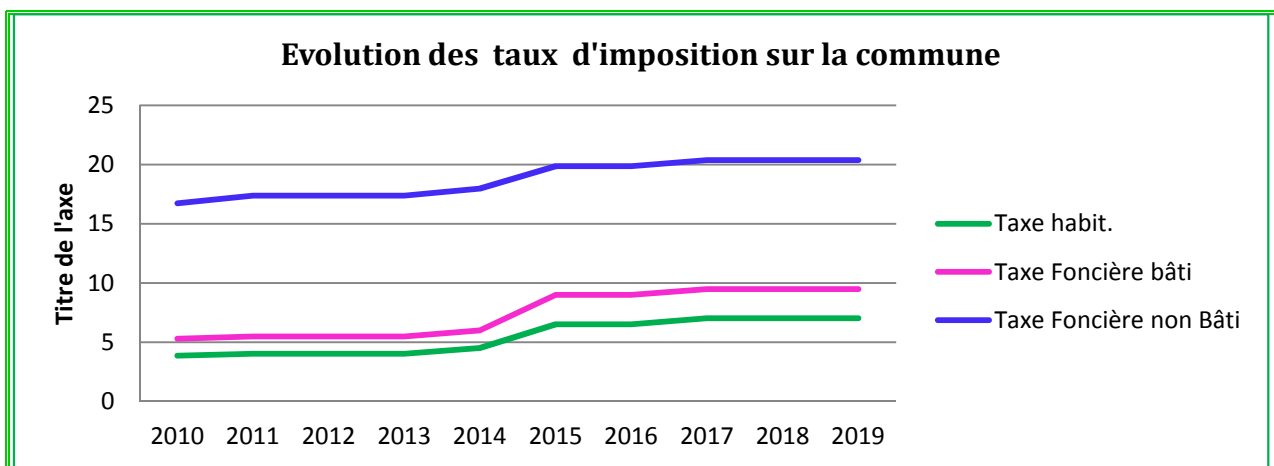
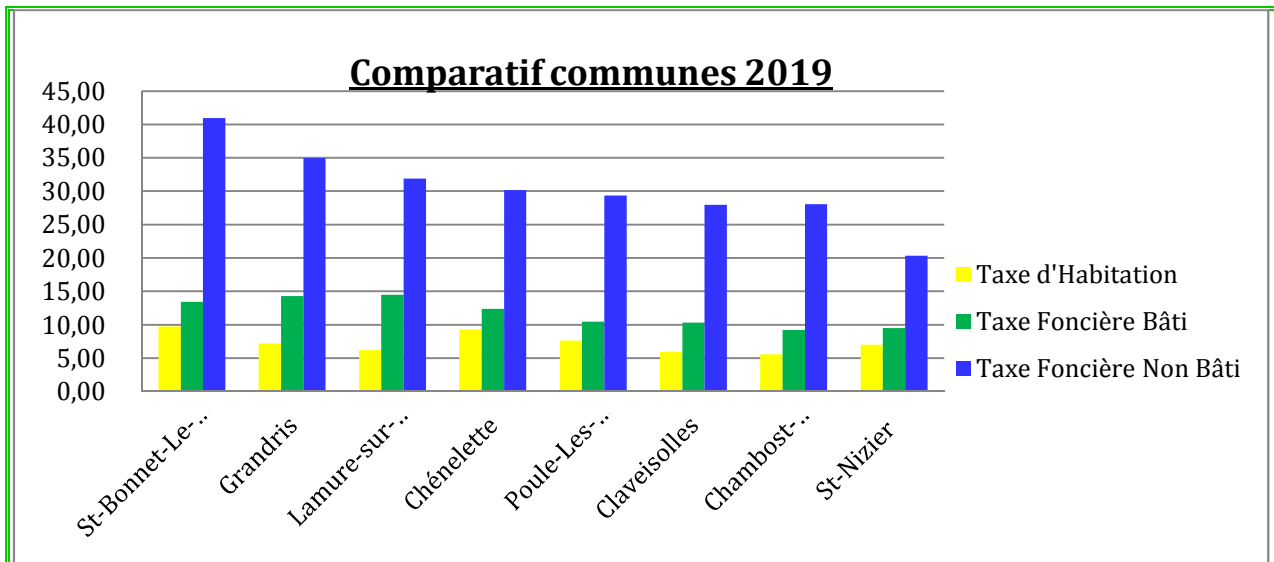
Impôts

Lors du conseil municipal du 5 mars 2019, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition 2019 :

Taxe d'habitation :7,01 %

Taxe foncière sur les propriétés bâties :9,48 %

Taxe foncière sur propriétés non bâties :20.36 %



Finances :

L'état des dépenses et recettes est conforme au budget de fonctionnement 2019.





Simulateur de la réforme de la taxe d'habitation pour 2020

80% des foyers bénéficient de la suppression progressive de leur taxe d'habitation sur leur résidence principale (diminution de 30% en 2018, 65% en 2019 et 100% en 2020). En faites-vous partie ?

Pour le savoir, rendez-vous sur :

<https://www.impots.gouv.fr/portail/simulateur-de-la-reforme-de-la-taxe-dhabitation-pour-2020>



Voirie

Voirie d'intérêt communautaire (VIC)

La COR, dont la compétence VIC s'applique sur plusieurs voiries de la commune, a effectué les travaux suivants :

- Travaux de remplacement des anciennes traversées d'eau de ruisseaux et de fossés sous la chaussée par de nouvelles canalisations, reprofilage enduit plus monocouche sur la VC 21 Rue des Métayers au lieu-dit Baculy.

Coût : 38 478 € TTC

- Travaux d'engrochement pour consolider l'accotement sur la VC 7 Montée du Baquet au hameau le Marton

Coût : 4 185,60 € TTC

Voirie communale

La commission voirie de la commune a retenu les projets de travaux suivants :

- Fourniture et pose d'un tuyau annelé ECOPAL sous la chaussée de la VC 8 Montée de la Roche en remplacement d'une traversée existante défectueuse récupérant l'eau de fossé - création d'un regard béton avec tête de sécurité et reprise en enrobé.

Coût : 1 572,00 € TTC

- Creusage d'une tranchée pour récupérer les eaux de résurgence Impasse de la Lyonnaise. Fourniture et pose d'un drain routier - enrobage galets et géotextile - reprise en enrobé.

Coût : 1 668,00 € TTC



- Création d'une cunette comprenant préparation – empierrage en tout venant compacté – mise en œuvre d'enrobé pour récupération d'eau de ruissellement Impasse du Bigeon au hameau le Montenet.

Coût : 1 380,00 € TTC

- Décaissement et nivellement du chemin communal sur une longueur de 55 ml (accès maison EISPESSE) au hameau Baculy – fourniture et mise en œuvre de 0/31,5 et 0/20 – compactage.

Coût : 1 704,00 € TTC

- Réalisation de 80 ml de cunettes et d'une recoupe de 8 ml en enrobé pour récupération d'eaux de ruissellement de la chaussée au hameau du Marton et de la Collonge.

Coût : 4 651,00 € TTC

Point A Temps Automatique (PATA)

Comme chaque année, afin de pérenniser la durée de vie des voies de circulation, nous procédons à l'entretien courant des voiries dans le cadre du programme appelé PATA qui consiste à reprendre les trous se formant au cours de l'année.

La COR prend en charge le PATA sur la voirie d'intérêt communautaire (VIC) soit pour cette année 3,00 tonnes.

Coût : 4 500,00 € TTC

La commune prend en charge le PATA sur la voirie communale soit pour cette année 4,5 tonnes.

Coût : 6 750,00 € TTC

Bâtiments communaux

Agence Postale

Des travaux de rénovation sur la partie nord de la toiture du bâtiment de la poste ont été réalisés. Des fuites avaient été constatées dans une chambre d'un appartement ainsi qu'une mauvaise isolation. Certaines pièces de charpente en très mauvais état ont été remplacées. Pose d'un isolant + pare-pluie – nouvelle couverture – pose de zinguerie neuve.

Coût : 9 032,66 € TTC

Local technique

Les travaux du local technique se situant derrière le Cœur du village ont consisté à la réhabilitation d'un ancien bâtiment en très mauvais état appartenant à la commune d'une surface de 81 m² sur deux étages destiné au stockage du sel et du matériel, et d'une extension d'une surface de 45 m², comprenant un espace WC /douche, un petit bureau/vestiaire et d'un atelier. Les agents communaux ont intégré le local technique au mois de septembre.

Coût : 238 723,00€ TTC

Subventions :

- Région 30 000 €
- Département 7000 €
- Réserve parlementaire 20 000 €



WC Public



La vétusté du WC public ne permettait plus un fonctionnement normal (Fuites, robinetteries défectueuses, difficulté de nettoyage) et les normes PMR (personnes à mobilité réduite) n'étaient pas respectées. Après réflexion le conseil municipal a décidé de détruire le WC existant et le remplacer par une cellule sanitaire en version automatique.

Coût : 29 220,00 € TTC

Démolition de l'ancien WC. Réalisation d'une dalle béton pour poser la cellule. Pose de regards pour branchement d'eau potable et évacuation des eaux usées et réalisation d'une tranchée pour raccordement électrique. Mise en œuvre d'une rampe handicapée et d'un trottoir.

Coût : 6 463,00 € TTC

Square Madeleine Chanrion

Afin d'aménager un espace d'agrément sur un terrain appartenant à la commune, limitrophe au terrain de l'OPAC, il a été déposé les panneaux préfabriqués en béton. Une découpe du mur a été faite pour créer un accès. Un décaissement de la partie haute avec talutage, un remblaiement sur la partie basse et un empierrage ont été réalisés.

Coût : 5 496,00 € TTC



Le conseil a décidé de nommer cet espace "Square Madeleine Chanrion", en souvenir de celle-ci, donatrice d'une de ces maisons à la commune.

Ecole publique

Rénovation du mur de l'école situé le long de la route départementale. Reprise de pierres descellées, piquage des joints et rejointoiement en pierres apparentes.

Coût : 6 058,44 € TTC

Cimetière

Un aménagement du cimetière devenait nécessaire après l'interdiction d'épandre du désherbant (glyphosate). Pour éviter un désherbage à la main fastidieux, d'adoucir le lieu et d'effacer l'aspect minéral, nous avons décidé d'enherber les allées latérales. Une allée principale en enrobé avec bordures et regards à grilles pour l'évacuation de l'eau de ruissellement a été créée. Une adduction d'eau en tranchée a été posée pour alimenter une fontaine en milieu de cimetière. Des rosiers, des lavandes, des herbes à chat etc... des arbres, des arbustes ont été plantés en bordure ainsi que la pose et le branchement des fontaines et le scellement de deux bancs. Un piquage puis un enduit a été fait sur le mur intérieur du cimetière.

Coût : 27 858,62 € TTC

Subventions :

- Agence de l'eau : 9 478 €
- Département : 4 700 €



Ecole

L'école accueille cette année **69 élèves** répartis dans trois classes :

- 28 élèves en cycle 1 : 8 PS, 7 MS et 13 GS.
Enseignant : **Xavier BRUNNER**
- 24 élèves en cycle 2 : 7 CP, 8 CE1 et 9 CE2
Enseignante : **Carine CHANTEUR**
- 17 élèves en cycle 3 : 5 CM1 et 12 CM2
Enseignante : **Béatrice MARINIER-PARENT**

Les élèves de CE2 sont répartis en 2 groupes les matins et sont présents en alternance dans la classe de Béatrice et dans la classe de Carine. Les après-midis, ils sont en classe entière dans une classe ou dans l'autre.

Depuis septembre, la scolarisation des enfants de 3 ans est obligatoire. De fait, la cantine est désormais accessible dès la petite section.

Équipe enseignante et éducative :

Nous retrouvons Xavier Brunner et Béatrice Parent ; Julie Liange, partie vers d'autres horizons est remplacée par Carine Chanteur qui assure également la direction. Christelle Larut, enseignante remplaçante est rattachée à l'école lorsqu'elle n'a pas de remplacement, Emmanuel Royer assure les décharges de direction.

Mylène Pothier est ATSEM depuis février en remplacement de Christiane Jean, partie en retraite.

Mme Gentil et Mme Carchon sont AESH et sont présentes tous les jours à l'école.

Annabelle Peyron assure toujours la garderie du matin et du soir et surveille les enfants le temps de la pause méridienne.



Mme Carchon-Mylène Potier-Mme Gentil-Annabelle Peyron-Béatrice Parent-Karine Chanteur-Xavier Brunner -Emmanuel Royer

Projet d'école / sorties pédagogiques :

Les enfants travaillent cette année sur le thème du sommeil dans le cadre de l'éducation à la santé.

Les élèves de cycle 2 et 3 vont avoir l'occasion de rencontrer courant mars Sophie Turrel, illustratrice d'albums jeunesse, en lien avec le festival Bulles dans le Lac. Les enfants pourront exposer leurs productions dans la salle de l'Europe lors du festival. Cette rencontre est financée par la COR.

8 mai

Les enfants de cycle 3, dans le cadre du programme d'histoire et d'éducation civique, ont eu à cœur de s'impliquer dans les commémorations organisées par leur commune. Ils ont effectué des recherches concernant les Justes. La découverte de l'engagement, au péril de leur vie, des ces femmes et de ces hommes, contre l'inacceptable, les a beaucoup touchés. Les panneaux, exposant leur travail, ont été symboliquement portés et accrochés le long des grilles du monument aux morts lors de la cérémonie.

11 novembre

Les enfants ont participé massivement à la cérémonie du 11 novembre 2019 et ont chanté l'hymne Européen en Allemand et en français. Les CE2, CM1 et CM2 ont beaucoup travaillé à la préparation de cette commémoration.

Les élèves de cycle 2 et 3 participeront cette année encore à « Chantons l'Europe ».



Plusieurs sorties sont prévues : théâtre et cinéma pour les 3 classes, sortie au poney club des Allouets (au lac de Cublize) pour les cycles 1 et Planétarium à Vaux en Velin pour les cycles 2 et 3.

Enfin, les élèves de GS, CP et CE1 ont participé à l'activité natation, dès fin septembre, et ont bénéficié de 10 séances à la piscine de Tarare. C'est également la COR qui finance l'activité. Les enseignants remercient les parents qui ont passé l'agrément et ceux qui ont accompagné chaque semaine l'activité. Sans eux les enfants n'auraient pas pu aller à la piscine.



USEP :

Les enfants sont affiliés cette année encore à l'USEP. Malheureusement, le CROSS a été reporté puis annulé en raison des mauvaises conditions météorologiques. Les élèves vont toutefois participer à 2 rencontres : cirque pour toutes les classes, badminton pour les CE2-CM1-CM2, lancers pour les CP-CE1 et athlétisme pour les cycles 1.

L'équipe enseignante tient à remercier l'APE qui finance l'USEP, les sorties, les abonnements, les jeux...

Merci également aux membres de la mairie et aux employés municipaux qui ont permis aux enfants de manger un repas chaud le 15 novembre, jour de la coupure d'électricité.

Les temps périscolaires (garderie et cantine)



Une quarantaine d'élèves sont accueillis chaque jour, du lundi au vendredi (sauf le mercredi), à la cantine. Deux services sont mis en place, afin de permettre aux enfants de manger dans de meilleures conditions et de pouvoir bénéficier d'un vrai temps de détente.

Les repas sont livrés par la société SOGERES et réchauffés par Marie Antoinette Vincent qui assure également le service et la surveillance des enfants avec Edith Goyard et Annabelle Peyron pendant cette pause méridienne.

Les inscriptions et le règlement des repas (3.70€) se font au plus tard le mercredi de la semaine précédente auprès de Sylvie Lavenir, à l'agence postale communale.

En dehors des heures de classe, les enfants peuvent être accueillis à la garderie les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h20 à 8h20 et de 16h30 à 18h30 par Annabelle Peyron.



Départ Christiane Jean ATSEM

Après 14 ans passés auprès des élèves de l'école maternelle de St Nizier, Christiane Jean a quitté son poste d'ATSEM pour faire valoir ses droits à la retraite le 31/01/19.

Le 15 février 2019, élus, enseignants, personnel communal, parents d'élèves et élèves se sont retrouvés à la salle du conseil pour remercier Christiane de ses services, cadeaux à l'appui, et lui souhaiter **une belle et longue retraite.**

Infos diverses



Rappel des règles incombant aux particuliers et aux communes concernant les plantations, l'élagage et l'abattage des arbres et haies, en bordure de propriété et de routes

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie)

Les arbres, arbustes, haies, branches doivent en outre être élagués régulièrement afin de ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone installés sur le domaine communal. **Régulièrement, suite aux éléments météorologiques les lignes sont coupées et les abonnés pénalisés plusieurs jours.**

Déclaration annuelle de ruches : Du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre)



Brûlage de végétaux



Brûlages
des végétaux



Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit !

Au-delà des possibles troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que les risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de **nombreux polluants en quantités importantes.**

Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez-les !

Des solutions adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :

- Le compostage domestique
- Le broyage et le paillage
- La déchèterie



Syndicat des eaux

Notre syndicat des eaux (SIEHVA) s'est doté de la télé relève cette année. Un grand nombre de compteurs d'eau ont été changés ou équipés d'une tête émettrice. Ce système permet de faire les relevés de compteur à distance mais pas que. Vous pouvez consulter via internet, votre propre consommation d'eau au jour le jour si vous le souhaitez. Vous êtes prévenus rapidement en cas de fuite sur votre installation.

Comment ça marche ?

Il suffit d'aller sur internet et taper "toutsurmoneau.fr", mettre votre numéro de référent client, que vous trouvez sur votre facture d'eau, à droite de cette dernière, et qui commence par 98..., vous inscrire à la première connexion pour créer votre compte.

Le Syndicat se tient à votre disposition pour tout renseignement.

Siège : **Mairie de Grandris** 15 place de la Mairie 69870 Grandris
Tél : 04 74 03 07 80
Mail : SIEHVA@grandris.net
Président : Lionel GUIARD

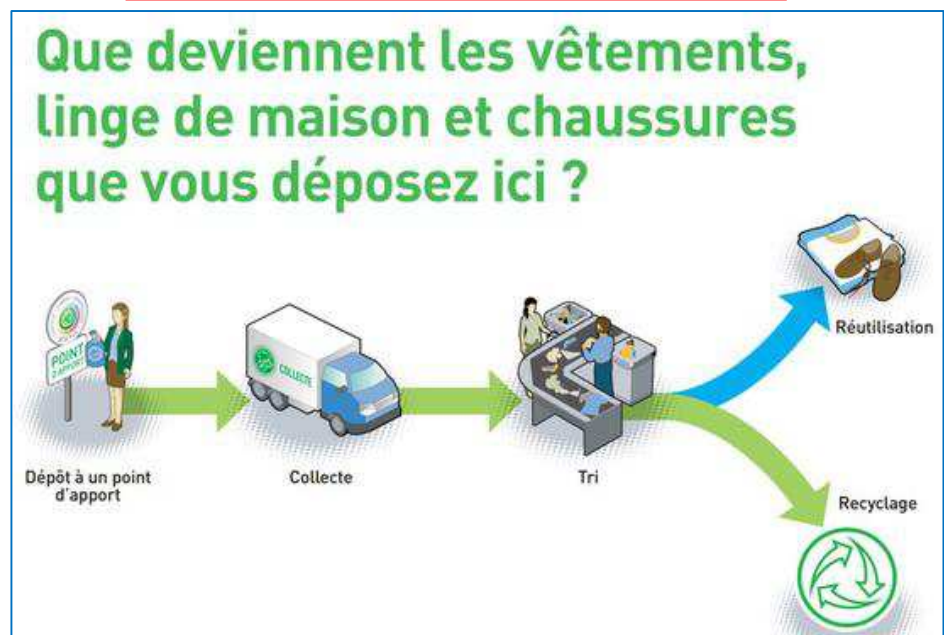
Textile - Linge - Chaussures

Ce point d'apport des vêtements, linge de maison et chaussures est situé sur la route Laurent Bonnevey.



Vous pouvez déposer :
 Vos vêtements et votre linge de maison **propres et secs** en sac fermé et vos chaussures **liées par paire**. **Même usés, ils seront valorisés.**

Ne déposez pas d'articles humides.



Services



La douceur de l'Hêtre

Propose du soutien aux aidants dans la Vallée d'Azergues

L'association la douceur de l'Hêtre se mobilise pour soutenir les aidants et l'entourage concernés par les troubles psychique mais aussi pour sensibiliser la population.

L'association est à but non lucratif. Elle est reconnue par la sous préfecture. Elle est parue au journal officiel des associations le 27 juillet 2019. Le but de l'association est de créer un pôle d'accueil permanent aux familles et à l'entourage dans la vallée d'Azergues.

Depuis fin septembre 2019, nous proposons une rencontre aux familles concernées afin de créer du lien, de partager et d'échanger ensemble.

Ne restez pas isolé, rejoignez-nous.

La souffrance concerne un bon nombre de personnes. Elle n'a aucune limite ni socioprofessionnel ni géographique. Aussi, nous vous invitons à aller voir notre site ladouceurdelhetre.fr et à participer à notre sondage. Ce dernier est capital pour faire remonter les besoins sur le territoire.

Pour information, nous projetons une action de sensibilisation au grand public pendant la semaine d'information à la santé mentale prévue en mars 2020. Affaire à suivre...

Vous avez une question ou vous êtes intéressés ? Appelez nous

Marie-Neige Granados, Vice Présidente
ladouceurdelhetre@gmail.com
Tél : 06 49 54 75



Nos actions prioritaires en 2019 : Faire connaître notre métier, afin d'attirer des jeunes sur nos emplois de proximité, et pouvoir continuer à assurer un service 7 jours sur 7 auprès des personnes qui en ont besoin. Pour cela, deux événements principaux ont eu lieu :

*La réalisation d'un court-métrage « amateur » d'environ 20 mn sur le quotidien des salariés et des usagers de l'association, film qui a été projeté lors de l'assemblée générale en mai à St Just d'Avray – A visionner sur You tube avec le lien suivant :

<https://youtu.be/9JQioc7s4IQ>

*Dans le cadre de la campagne nationale « vis ma vie d'aide à domicile » nous avons invité, début septembre, le député Patrice Verchère. Celui-ci a accepté l'invitation et s'est rendu aux domiciles de personnes aidées. Il a pu les rencontrer ainsi que l'auxiliaire de vie et la famille.

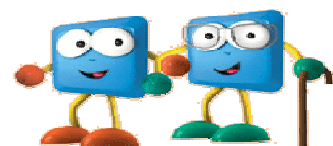
Ensuite, les salariés, les bénévoles et les élus du secteur ont pu échanger sur ce sujet lors d'une soirée-débat.



Tout ceci sans oublier notre cœur de métier :

- veiller quotidiennement sur 250 à 300 personnes,
- s'adapter en permanence à tout changement de situation : hospitalisations, etc...,
- répondre aux diverses demandes de transport accompagné pour les courses, les rendez-vous chez le dentiste, par exemple,
- et aussi depuis deux ans maintenant : proposer des ateliers collectifs hebdomadaires de prévention de la perte d'autonomie : gym douce, détente-relaxation, sophrologie, tricot, ...

ADHA Rue centrale – 69870 LAMURE SUR AZERGUES
Tél : 04 74 02 04 50
adha@orange.fr





Association ADMR Des Coteaux d'Azergues

Association de bénévoles qui oeuvre auprès de toute personne ou famille qui rencontre des difficultés de santé ou d'intendance familiale, passagères ou de longue durée, avec l'aide d'une trentaine de salarié(e)s intervenant(e)s qualifié(e)s et dévoué(e)s.

Nous proposons aussi un service de portage à domicile de repas préparés localement avec des produits régionaux. Les menus sont variés et, à la demande pour régime de santé. Ils sont livrés froids sous emballage, dans un véhicule réfrigéré, pour tous les jours de la semaine.

L'ADMR c'est toujours la sécurité du personnel dans la gamme des services proposés :

Ménage, repassage - Aide à la personne à domicile et accompagnement - Garde d'enfants.

Nous proposons aussi :

- un service de Téléassistance **FILIEN ADMR**, pour assurer la sécurité des personnes seules.
- des cours de **GYM SENIORS** accessible à tous à partir de 60 ans, bénéficiaire ou non des services de l'ADMR, y compris aux personnes à mobilité réduite. Un cours d'une heure par semaine est dispensé par une professionnelle.

Depuis le début de cette année 2019, la Fédération ADMR du Rhône a organisé des **ATELIERS NUMERIQUES** ouverts à toute personne de plus de 60 ans, n'ayant aucune ou très peu de connaissance de l'informatique, bénéficiaire ou non des services de l'ADMR. Ces cours (gratuits) ont eu un grand succès et continuent d'être dispensés dans diverses communes de notre secteur. Des **Ateliers de Prévention** ont été ouverts dans le même esprit depuis début de septembre.

Nous aurons le plaisir de vous recevoir dans notre **Maison des Services** :

88 chemin de la Font-Pérou – Le Bois d'Oingt – 69620 Val d'Oingt

Lieu d'accueil pour toutes nos communes desservies : Val d'Oingt, Légny, Ste-Paule, Ternand, St-Vérand, Chamelet, Chambost, St-Cyr-le-Chatoux, St-Just-d'Avray Grandris, Lamure-sur-Azergues- St-Nizier d'Azergues :

Accueil Téléphonique et physique au : **04 74 71 97 22 de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 du lundi au Vendredi** –

E-mail : admr.azergues@fed69.admr.org

L'ADMR propose en permanence des postes de travail à toute personne, avec ou sans connaissance du métier puisque la Fédération propose des formations adaptées aux divers services d'aide à la personne. Un véhicule est nécessaire pour les déplacements chez les bénéficiaires, sachant que les kilomètres et le temps de déplacements sont payés.

Deux nouveautés cette année : la possibilité de prêt momentané d'un véhicule à nos intervenant(e)s en cas de panne ou d'accident et le service **MOBILIZE de Renault** qui permet d'acquérir un véhicule à des conditions très avantageuses.

Nous serons aussi heureux d'accueillir de nouveaux bénévoles qui viendront agrandir notre association.





VHB est une association créée par et pour tous les habitants du Haut-Beaujolais et de la Haute Vallée d'Azergues. Animée par une équipe de bénévoles et de professionnels, l'association propose des activités, des services et accompagne des projets individuels ou collectifs. Le fonctionnement de VHB repose sur l'accueil, l'itinérance, la participation des habitants, le bénévolat, le partenariat et l'ouverture à tous.

Les événements à proximité

- Chaque automne, **Atelier Équilibre** les vendredis de 14h à 15h du 20 septembre au 13 décembre 2019 au gîte de Claveisolles. Au programme, des conseils adaptés à chacun et des exercices pratiques avec Manon de Siel Bleu intervenante spécialisée en gym senior.

- **Parents vous avez envie de sortir ? Accueil collectif en soirée pour vos enfants**, Les vendredis 29 novembre, 31 janvier, 14 février à Lamure (appartement au dessus de l'école) Tarifs en fonction du quotient familial - Sur inscription.

- **Papotte des parents**, mardis 12 novembre, 17 décembre, 14 janvier de 20h à 21h30 à Lamure (VHB)
Espace convivial de réflexions et de discussions autour des sujets de préoccupation du moment. Offert par VHB - Sur inscription

- **On joue avec sa voix : atelier parents-enfants** - Mercredi 5 février de 14h à 15h30 à Lamure (salle du Mille-Club)
Découverte du chant avec Clothilde Durieux, musicienne chanteuse. Offert par VHB - Sur inscription

- **Le Relais d'Assistants Maternels** Itinérant accueille les mardis et jeudis de 8h30 à 11h30 en alternance dans 4 communes de la Haute Vallée d'Azergues (Claveisolles, Grandris, Lamure, Poule) les enfants de moins de 6 ans accompagnés de leurs assistantes maternelles, parents, grands-parents. Lors des **Matinées des Pitchouns** : jeux, découvertes, activités, rencontres, échanges sont au rendez-vous ! Agenda des matinées téléchargeable sur www.centresocialvhb.fr
L'animatrice du RAMI, Pascale Pouly est disponible également pour informer les parents et assistantes maternelles sur leurs droits et devoirs (contrat de travail, mensualisation, congés, formation,...) lors des **permanences administratives** à VHB Lamure le mardi de 14h à 18h et le jeudi de 14h à 18h (sur rendez-vous).

- La **Halte-Garderie**, rue de la manécanterie offre un accueil occasionnel toute l'année pour 12 enfants de 3 mois à 4 ans. Elle est ouverte les lundis et vendredis de 8h45 à 11h45 pendant les périodes scolaires. Si vous souhaitez inscrire vos enfants, vous pouvez contacter Pascale Pouly au 09 64 16 17 89 (lundi ou vendredi matin) ou au 04 74 68 56 50 (mardi ou jeudi après-midi) ou écrire à hgpitchouns@orange.fr

- Et au printemps dans les locaux de la halte-garderie, le jeudi matin, un **atelier éveil musical**, Nathalie Billet-Rieb, musicienne intervenante animera des ateliers sur la découverte du chant et de la musique pour les enfants de moins de 3 ans accompagnés de leurs parents, grands-parents, ou assistante maternelle. 24 €/enfant - Sur inscription.

Vhb propose également de la **Gym Senior** à Grandris, des ateliers **Mémoire** et moments d'échanges avec la **parenthèse colorée** à Lamure. VHB accueille dans ses locaux les permanences de la Mission Locale, de la MSA et la Croix Rouge.



VHB, une oreille attentive

VHB vous accueille, 2 rue centrale à Lamure.

Informations et inscriptions au 04.74.04.73.87 - secretariatvhb@orange.fr

Retrouvez l'ensemble des activités, des événements et des partenaires sur www.centresocialvhb.fr
et sur les livrets Chemins de parents, Retraités, Vacances à la carte.

A Lamure, un espace de coworking pour télétravailleurs et travailleurs indépendants !

Depuis mai 2016, l'espace de coworking occupe les anciens bureaux de la communauté de communes, au côté de la maison médicale.

Au 2^{ème} étage se trouvent 1 bureau, 1 petite et une grande salle de réunion, des salles équipées de tableau blanc et vidéo-projecteur, avec wifi. Au dernier étage, l'espace convivial permet aux coworkers de partager les pauses café et les déjeuners. L'espace de travail est composé de plusieurs postes de coworking mutualisés avec un réseau wifi et une imprimante partagée pour les occupants. La terrasse est un espace supplémentaire bien apprécié par beau temps !

D'abord animé par La Cordée, la COR en a repris la gestion et l'animation depuis septembre 2019. L'espace de Co-working s'intègre ainsi tout naturellement à l'offre du Pôle entrepreneurial de l'Ouest Rhodanien.

Au quotidien, c'est une médiatrice animale qui côtoie trois développeurs informatiques, une designer de services, une consultante en transformation des entreprises qui suivent les tribulations d'une clowne ou les aventures d'une photographe professionnelle, une télétravailleuse connectée avec les Pays-Bas et d'un représentant commercial qui quand il ne séjourne pas en vallée d'Azergues parcourt le monde.



L'offre de l'espace de co-working :

1. Des espaces de travail en location, salles de réunion et possibilité de bureau individualisé
2. Une animation hebdomadaire via Le Café des échanges qui a lieu tous les vendredis de 9h à 10h (gratuit pour les porteurs de projets, personnes en recherche d'emploi ou en reconversion, chefs d'entreprises) qui permet de visiter les lieux et faire connaissance avec la 20aine de coworkers qui fréquente les lieux.
3. Une offre de formation proposée par le pôle entrepreneurial de l'ouest rhodanien à destination des porteurs de projets et des entreprises.
4. Un accès à l'offre d'accompagnement du pôle entrepreneurial pour les porteurs de projet : accompagnement individualisé, test d'activité, incubateur, financement...

Les locaux sont accessibles 24h/24 et 7J/7 pour les abonnés. L'accueil est assuré par Guillemette Loyez arrivée dès l'ouverture du projet, du lundi au vendredi (sauf les mercredi) entre 8h30 et 17h, et selon ses obligations car elle partage son temps entre Beaujolais Vert Votre Avenir et la COR.

Infos pratiques :

Espace de coworking - Quartier Nord (maison médicale) - 69870 Lamure sur Azergues
Contact : Guillemette Loyez - guillemette.loyez@c-or.fr - Tél. 06 18 21 04 06

Tarifs :

Accès 24h/24 et 7j/7 pour les abonnés munis d'un badge :

Coworking :

- Abonnement mensuel de 9€ HT + Tarif : 2€ HT (plafond : 100€ HT/mois)
- Salles de réunion incluses dans le tarif, sur réservation

Accès en présence de l'animatrice pour les ponctuels :

Salles de réunion

- Petite salle (4 personnes) : à partir de 5€ HT/h, 15€ HT la demi-journée et 30€ HT la journée
- Grande salle (jusqu'à 12 personnes) : à partir de 9€ HT/h, 27€ la demi-journée et 54€ HT la journée

Coworking :

- Tarif horaire pour les ponctuels : 3€ HT/h



Guillemette LOYEZ
Animatrice Espace Economique et Coworking
PÔLE PROJETS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE
Tél : 06 18 21 04 06 - nouveau numéro !
www.ouestrhodanien.fr
Quartier Nord (Maison médicale)



L'année 2019 côté « villages d'accueil »

➤ Oser la vie en vert...



Qui n'a jamais rêvé, au retour de vacances, de quitter le petit appartement, les embouteillages, le bruit, la pollution et le stress de la ville pour s'installer définitivement au vert ?

Tous les ans, une trentaine de ménages sautent le pas et viennent s'installer en Beaujolais, pour reprendre un commerce dans un village, créer ou installer leur activité professionnelle. Ils sont accompagnés par l'équipe de « **Beaujolais Vert Votre Avenir** » en lien avec les villages d'accueil et les intercommunalités du Beaujolais, pour leur offrir l'appui dont ils ont besoin pour faire aboutir leur projet.

L'équipe Beaujolais Vert Votre Avenir :

Edith Tavernier, Wladek Potocki et Guillemette Loyez

➤ Les belles histoires d'installation sur le Beaujolais cette année

« Les Cueillettes d'Eddy » à Claveisolles



Eddy Bardin en pleine cueillette au coeur du Beaujolais

L'émergence d'une passion : Travailler au sein de la nature, de la cueillette à la transformation de plantes comestibles et aromatiques, un métier, une conviction, une passion que j'ai voulu vivre en revenant dans le Beaujolais, le lieu où je suis né et où j'ai passé mon enfance !

Comme une évidence : Issu d'un parcours sportif et professionnel dans le sport, le déclic est arrivé en juin 2017, lors de la réalisation d'un de mes rêves : celui de traverser les Pyrénées en courant par le GR 10, une épreuve qui m'a littéralement encouragé et conforté dans mon envie de vivre en lien avec mes valeurs, et ce que je souhaitais défendre et transmettre.

Mon projet, une réalité

J'ai été accueilli généreusement par Dominique Depras, le maire de Claveisolles, qui m'a mis à disposition un atelier de transformation au sein de sa ferme de l'Espoir. Je me suis installé en activité artisanale dans la cueillette de plantes sauvages comestibles et aromatiques, (de la racine jusqu'au fruit !) et la transformation en divers produits de conservation (confiture, gelée, marmelade, conserves aux vinaigres, etc..), je vous emmène à la découverte de la nature, de sa richesse, de ses saveurs, de sa diversité et de ses bienfaits, le tout dans votre assiette au rythme des 4 saisons !

Pour varier ou compléter mes petits produits avec de nouvelles saveurs, je travaille également en lien avec des producteurs locaux de fruits, ou même avec des particuliers qui me contactent parfois !

Infos pratiques :

LES CUEILLETES D'EDDY

Lieu dit Valtorte - 69870 CLAVEISOLLES

06 70 56 67 90 / eddy.bardin@live.fr

www.cueilleteddy.com /

www.facebook.com/cueilleteddy

Retrouvez tous les témoignages et toutes les actus sur le BLOG de notre site : www.beaujolais-vertvotreavenir.com/blog

➤ Le comité « villages d'accueil » de St Nizier d'Azergues

Vous venez de vous installer sur notre commune ? Nous sommes disponibles pour vous aider dans votre découverte du village et du territoire, des associations, des lieux ressources pour la vie quotidienne et les activités familiales et professionnelles.

Nous serons ravis de faire votre connaissance et découvrir votre projet, répondre à vos questions et vous orienter en fonction de vos besoins.

Venez-nous rencontrer en mairie !

Plus d'infos :

Site : www.beaujolais-vertvotreavenir.com

Mail : contact@beaujolais-vertvotreavenir.com

Tel : 09 60 01 96 60

Réseaux sociaux « Beaujolais Vert Votre Avenir »





Gestion des déchets : consignes de tri inchangées en 2020

Au 1^{er} janvier 2020, certaines collectivités situées à proximité du territoire de la COR vont mettre en place l'extension des consignes de tri, permettant notamment d'ouvrir les bacs de collecte sélective (bacs jaunes) à tous les plastiques.

La COR rappelle à tous **que ces nouvelles consignes de tri ne concernent pas encore notre territoire**. Le projet d'extension a en effet dû être repoussé suite à un incendie ayant touché le centre de tri vers lequel la COR achemine les emballages recyclables. Ces déchets sont aujourd'hui triés dans un autre centre de tri, qui n'est malheureusement pas équipé pour séparer et conditionner tous les plastiques.

Tout est mis en œuvre pour trouver une solution pérenne qui permette l'extension prochaine des consignes de tri sur le territoire de la COR.

Quelques rappels sur la gestion des déchets :

- Pourquoi trier ses emballages s'ils sont triés dans un centre de tri ?

Les emballages non recyclables déposés dans les bacs jaunes partent dans la chaîne des refus pour être ensuite acheminés vers une unité d'incinération. **Ces refus représentent un coût pour la collectivité, et donc pour l'usager**, et ont un impact environnemental en raison du double transport engendré.

- **Les déchets dangereux et inflammables appartiennent à des filières bien spécifiques.** Déposés dans un bac non destiné à leur effet, **ils représentent un danger pour les agents de collecte** et peuvent causer des incendies dans les unités de traitement.



- **Les cartons bruns doivent être déposés en déchèteries.** Il existe en effet une filière spécifique, qui permet à ces cartons bruns d'être recyclés en de nouveaux cartons.

- Pourquoi les conteneurs à verre ne peuvent pas recevoir tous les types de verre ?

Ils existent plusieurs types de verre et tous ne fondent pas à la même température. Ainsi, la présence d'autres objets (ampoules, vaisselle, etc.) que ceux acceptés (emballages type bouteilles, flacons, bocaux ou pots de yaourt) altère la qualité des nouveaux emballages réalisés une fois le verre recyclé et peut causer des fissures ou l'explosion des bouteilles sous pression.

Encore un doute au moment de trier ? Un Mémotri est disponible sur www.ouestrhodanien.fr pour vous guider.

Des agents répondent également à vos questions via infotri@c-or.fr ou au **04 74 89 58 39**.

Horaires d'ouverture de la déchèterie	
Lundi	14H00 - 17H30
Mercredi	09H00 - 12H00 et 15H00 - 17h30
Jeudi :	09H00 - 12H00
Samedi :	09H00 - 12H00 et 13H00 - 17H30

Installer des panneaux photovoltaïques à son domicile



La COR et ses partenaires accompagnent les habitants désireux d'installer des panneaux photovoltaïques à leur domicile. Le cadastre solaire, en ligne sur le site www.ouestrhodanien.fr, est le premier bon réflexe à adopter. En quelques clics, il permet d'estimer le potentiel d'une toiture et présente les premières démarches à effectuer.

Pour toutes questions techniques, financières ou administratives, il est conseillé de contacter votre Espace Info Energie local (04 37 48 25 90), porté par l'association HESPUL. Il s'agit d'un service public, neutre et indépendant, qui pourra vous renseigner sur tous les aspects d'une installation photovoltaïque ou solaire thermique et vous diriger vers des installateurs certifiés.

Il est enfin fortement recommandé de ne jamais signer de devis sans avoir contacté au préalable l'Espace Info Energie, le démarchage abusif étant fréquent.

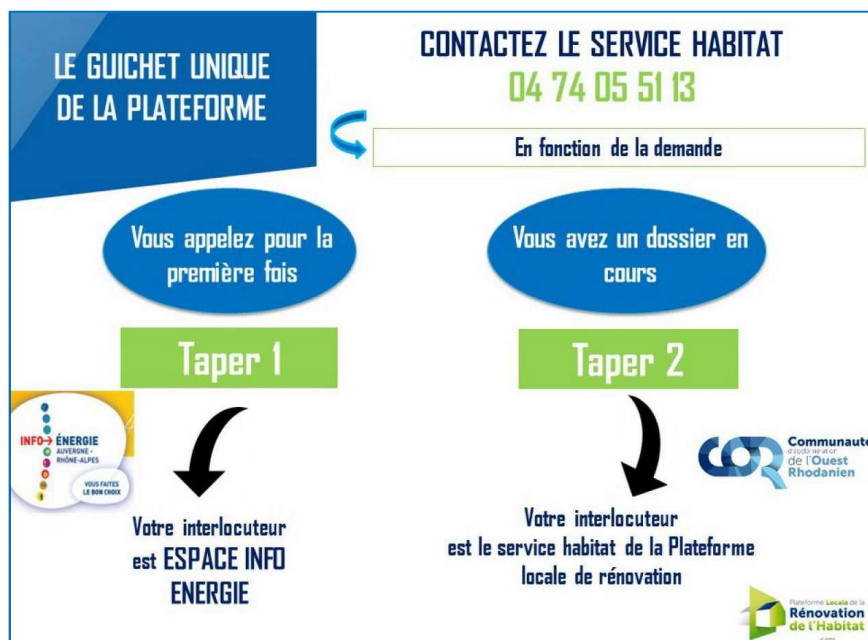
Plus d'informations sur www.ouestrhodanien.fr et photovoltaïque.info

La COR vous accompagne dans vos projets de rénovation

Parmi les nombreuses compétences de la COR, l'habitat est l'une des politiques les plus importantes menées sur le territoire. Elle s'attache à offrir aux habitants un accompagnement administratif, technique et financier afin de faciliter la rénovation de leur logement dans plusieurs domaines comme la rénovation énergétique, la lutte contre l'habitat indigne ou l'adaptation du logement au vieillissement.

La COR vous accompagne notamment via la plateforme de rénovation, mise en place depuis 2015, mais aussi des permanences mensuelles dans les communes du territoire.

Pour tout renseignement : 04 74 05 51 13 / ouestrhodanien.fr



Dossiers de subventions rénovation habitat de 2015 à 2019 pour St Nizier d'Azergues

Dossier	Subventions COR	Dépenses pour l'opération
13	34 079,50 €	183 423,45 €

BAC / SAC À ORDURES MÉNAGÈRES

DÉCHETS NON VOLUMINEUX, NON TOXIQUES ET NON RECYCLABLES (UNIQUEMENT)



PLASTIQUES NON RECYCLABLES : Barquettes, pots, sachets et films plastiques...



DÉCHETS ORGANIQUES : Restes de repas, épluchures de légumes et de fruits, coquilles d'œufs, marc de café, sachets de thé...



Pensez au compostage !



Sac 50 L maxi



GESTION DES DÉCHETS

Tél : 04.74.89.58.39
infotri@co-or.fr
www.ouestrhodanien.fr
3 rue de la Venne
69170 TARARE

BAC JAUNE EMBALLAGES RECYCLABLES

(BIEN VIDES / ÉGOUTTÉS)

BOUTEILLES & FLACONS PLASTIQUES (UNIQUEMENT)



EMBALLAGES EN MÉTAL : Boîtes de conserve, canettes, aérosols...



EMBALLAGES EN CARTON : Cartonnettes & Briques Alimentaires



GESTION DES DÉCHETS

Tél : 04.74.89.58.39
infotri@co-or.fr
www.ouestrhodanien.fr
3 rue de la Venne
69170 TARARE



COLONNES À PAPIERS :

TOUS LES PAPIERS



journaux - magazines



publicités - prospectus



feuilles - enveloppes



catalogues - annuaires



courriers - lettres



livres - cahiers

Tous les papiers se trient et se recycle.



FAUX AMIS:

PAPIER PHOTO, PAPIER PEINT, PAPIER ALUMINIUM,
SERVIETTES ET MOUICHOIRS EN PAPIER



Tel : 04 78 28 84 29
www.ouestrhodanien.fr
3 rue de la Vierge
68170 TAILLANS



COLONNES À VERRE : EMBALLAGES EN VERRE

BOUTEILLES, BOCAUX ET POTS (UNIQUEMENT)



Tel : 04 78 28 84 29
info@o-r.fr

www.ouestrhodanien.fr
3 rue de la Vierge
68170 TAILLANS



Opération Composteur individuel

Réservez votre
composteur 20 €

Deux distributions
dans l'année

Printemps

Réervations avant le 30 mars

Automne

Réervations avant le 30 septembre



Informations &
réservations

04 74 89 58 39 (choix 4)

infotri@c-or.fr



www.ouestrhodanien.fr

Communauté
d'agglomération
de l'Ouest
Rhodanien



Transport



Lozanne - Villefranche

Covoit'Go en haute Vallée d'Azergues

Covoit'Go est un nouveau service d'autostop-organisé déployé sur une partie de la Haute Vallée d'Azergues : Grandris, Lamure-sur-Azergues, Claveisolles, Chambost-Allières, Saint-Nizier d'Azergues.

Le projet a été initié par un groupement d'habitants encadré par le centre social VHB et est soutenu par le programme européen Leader. À des emplacements identifiés*, les personnes à la recherche d'une place dans un véhicule n'ont qu'à sélectionner l'une des six destinations proposées pour que celle-ci s'affiche à la vue de tous les conducteurs empruntant le trajet, qui peuvent alors s'ils le souhaitent s'arrêter.

* A St Nizier, le banc et la borne sont situés au bourg, route du Prieuré.

Cinq destinations sont proposées : Grandris - Lamure sur Azergues - Claveisolles - Pont Tarrets -

J'ai utilisé Covoit'GO, les bancs de covoiturage

- « J'habite à Chambost-Allières. Je suis allée plusieurs fois au marché à Lamure grâce au banc de covoiturage. Jamais plus de 5 minutes d'attente. Des rencontres agréables, chaleureuses avec des automobilistes des villages environnants. »

- « Je travaille à Saint Nizier d'Azergues et j'habite à Lamure sur Azergues. En rentrant du travail en voiture, j'ai vu un couple qui attendait, assis sur le banc de covoiturage de Saint- Nizier et qui allait à Lamure sur Azergues. Je leur ai proposé de les emmener. Ce fut un moment d'échange agréable avec ces personnes qui faisaient du tourisme dans la région et qui ont trouvé l'idée des bancs originale et conviviale. »

- « J'habite à Lamure sur Azergues. J'ai pu rendre visite à une amie à Chambost-Allières grâce au banc de covoiturage. Un petit peu de marche à pied jusqu'au panneau. 10 minutes d'attente mais la récompense : le conducteur m'a gentiment

déposée directement à destination, même si pour cela, il a fait un détour. »

Le banc Covoit'GO c'est pratique pour se déplacer, mais c'est aussi une petite aventure humaine, un bon moment passé avec des personnes qu'on croquera de nouveau avec plaisir. **Alors n'hésitez plus, tentez l'aventure, asseyez-vous sur les bancs.**

Renseignements

- Conseil en mobilité : 04 74 05 50 97
- ouestrhodanien.fr, rubrique mobilité

puis covoiturage spontané

covoit GO
OUEST RHODANIEN

Déplacez-vous en toute simplicité !

Passagers
Trouvez une place dans les voitures qui passent.

Conducteurs
Aidez des passagers sur votre trajet.

Suivez le guide !

- 1 Appuyez sur le bouton correspondant à la destination souhaitée.
- 2 Votre demande s'affiche sur le panneau lumineux.
- 3 Un conducteur vous propose une place dans sa voiture.

Comment ça marche :

Après 5 min. votre demande s'éteint :

Pour le renouveler, appuyez de nouveau sur le bouton. Plus la commune sera proche plus le temps d'attente sera réduit.

Règle de bonne conduite :

La confiance, la solidarité et le respect sont les principes fondamentaux du fonctionnement du service. Une participation aux frais n'est pas imposée.

Une voiture s'est arrêtée ?

Eteignez le panneau en appuyant de nouveau sur le bouton de votre destination.

Les véhicules possédant un macaron ont signé la charte du service covoit'go et sont enregistrés dans un registre.

Responsabilités :

Vous êtes assurés au titre de la garantie de responsabilité civile incluse dans l'assurance auto du conducteur.

Les covoitureurs agissent sous leur seule et entière responsabilité.

La COR et ses partenaires ne peuvent être tenus responsables.

Culture et Sport



HVA Culture, Saison culturelle 2019/2020 de la haute vallée d'Azergues

18 janvier 2020 à 20h30 à Poule-les-Echarmeaux : duo de clowns « C'est mieux d'être deux » (Cie Collectif d'Etr'Acteur). Il et Elle sont en peignoir quand ils viennent nous annoncer le début de leur spectacle. Tout est prêt, mais rien ne va se passer comme prévu... A deux, ils jouent à être seul.... Spectacle tout public à partir de 6 ans. Entrée : 6 € enfant, 12 € adulte à la salle des fêtes

15 février à 20h30 à Grandris : Bernadette Cherra propose PAILLARDISES. «Ils vécutent heureux et eurent beaucoup d'enfants » disent les contes. Mais comment s'y prend-on dans les histoires ? Bernadette Cherra lève le voile dans ce spectacle PAS DU TOUT DESTINE AUX PETITES OREILLES. Elle raconte six ou sept histoires enchâssées, mise en musique qui disent tout des mœurs cachées des contes.....

Sans oublier les séances de cinéma **tous les derniers vendredi du mois à 20h30** salle de spectacles à Chambost-Allières et une séance à 17h30 pour les enfants quand le dernier vendredi se trouve durant les vacances scolaires.

Lieux et informations sur le site de HVA Culture : <http://hvaculture.jimdo.com/>

Boîte à livres



Un banc et une boîte à livres ont été installés dans l'angle de l'église face aux "Myrtilles".

La boîte à livres comment ça marche ?

C'est tout simple ! Prenez un livre, une revue, lisez le sur place ou emportez le, déposez à votre tour, quand vous voulez, comme vous voulez !

Tous les livres sont les bienvenus : Roman, Bd, recueil de presse, documentaire, magazine pourvu qu'ils soient en bon état et ne soient pas réservés à un public averti !

Merci de ne pas considérer cette boîte comme un dépôt pour vos livres et **donc d'en déposer deux au maximum.**

UTBV (Ultra Trail du Beaujolais Vert) :

Le vendredi 11 et samedi 12 octobre avait lieu la 3ème édition de l'UTBV, organisé par la COR et parrainé par François D'Haene, habitant du Beaujolais et champion du monde de la discipline.

2238 participants (près de 300 de plus que l'an dernier) ont pris le départ représentant 10 nationalités et **496 bénévoles** ont été nécessaires pour l'organisation de cette journée.

Le 110 kms passait sur notre commune avec 412 participants.

		Temps	Rang
8 kms	GIRAUD Olivier	0:38:05	3 ^{ème} de sa catégorie Sénior
15 kms	DUMORD Tiphanie	01:43:03	45 ^{ème} de sa catégorie Sénior F
	POTHIER Mylène	01:52:59	78 ^{ème} de sa catégorie Sénior F
	DESSAIGNE Claire	02:22:55	115 ^{ème} de sa catégorie Sénior F
	POTHIER Alexis	01:53:01	159 ^{ème} de sa catégorie Sénior M
55 kms	GAYDON Robert	Abandon	Au 32 ^{ème} kms

Bravo à tous ces sportifs et un grand merci aux 25 bénévoles de St Nizier qui ont œuvré dès 5 heures pour la bonne organisation de cette journée.

Vie associative



Cours de gymnastique/pilâtes

Pour la 2^{ème} année, des cours de GYMNASTIQUE/PILATES sont dispensés par Sandrine, dynamique professeur diplômée, tous les vendredis de 10 à 11 heures, (sauf pendant les vacances scolaires) dans la salle des fêtes.

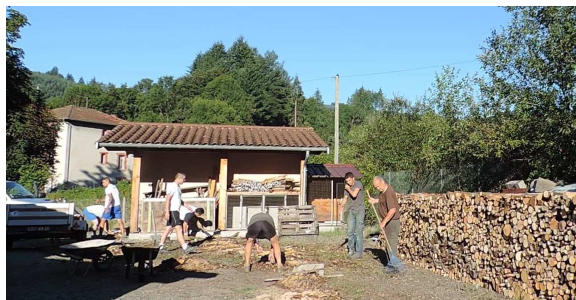
Dans une ambiance conviviale, ces cours combinent des exercices d'échauffement, d'assouplissement,

d'équilibre, d'étirements, convenant aux personnes de tous âges. Ils rencontrent un franc succès.

Pour de plus amples renseignements, contacter le **06 30 90 58 68**.



Société de Chasse



Avant l'ouverture officielle de la chasse les préparatifs en prévision de l'hiver sont habituels en période d'été entre autre la corvée de bois pour alimenter la cheminée, moyen principale de chauffage de la renardière et les chaudrons pour la cuisson des boudins. Ce bois issu des forêts de Christian Gay est ramassé et transporté à la maison de chasse pour être débité et rangé. Cette corvée monopolise beaucoup de chasseurs qui se retrouvent avec grand plaisir

pour le bien de tous en période de grand froid.

La traditionnelle journée Boudins, Sabodets, Terrines fabriqués sur place et de façon artisanale rencontre toujours un grand succès.

Elle se déroulera **le Samedi 14 Mars 2020 à la maison de Chasse de la RENARDIERE.**



Christian Gay Président de la Chasse

Boule des Sapins



Patrick Marthinet
vainqueur du 128 simple

Notre 128 simple, point fort de nos concours, organisé depuis 34 ans le 1er mardi du mois d'août a vu cette année, avec une grande émotion, la victoire de Patrick Marthinet

Nous avons rendu visite à notre Président d'honneur, Monsieur Jean Plasse pour lui remettre sa 70^{ème} licence. Nous le remercions de son attachement à la Boule des Sapins.



La date de nos principaux concours :

32 doubles	Coupe Sylvie Lavenir	Dimanche 24 mai
128 simple	Coupe Robert Marthinet	Mardi 4 août
16 quadrettes	Coupe Jean Chambost	Dimanche 30 août

Les Conscrits



La tournée de brioche des jeunes (18, 19 et 20 ans).

Malgré leur faible effectif, les jeunes conscrits, assistés de leurs aînés, ont débuté leur traditionnelle tournée de brioches le samedi 9 novembre.

Ces "tournées" consistent à se rendre chez les habitants du village pour leur vendre des brioches, afin de récolter des fonds pour aider au financement de la fête des classes. Réservez-leur un bon accueil !

Si tu es né.e en 2002, 2001 ou 2000, n'hésite pas à te faire connaître auprès de Kévin Lachaize au 06.47.25.23.89 ou de Corentin Volay au 06.29.11.15.34, afin de rejoindre leur petit groupe.



Classes en « 0 »

Après avoir balayé les classes en "9", voici notre année arrivée !

Les festivités des conscrits auront lieu du **8 au 11 mai 2020**.

Pour fêter les conscrits, toutes personnes nées en "0" peuvent se faire connaître auprès de :

Colette Ballandras

colette.ballandras@orange.fr

06 59 49 81 11

Thomas Gassin

thomas.gassin@gmail.com

06 12 85 48 38

Nous remercions Sylvain Odin, le Président de cette dernière décennie, ainsi que tout son bureau.

Le nouveau bureau élu est :

Président d'honneur :

André Collier

Présidente :

Colette Ballandras

Vice président :

Laurent Corsand

Secrétaire :

Thomas Gassin

Secrétaire adjointe :

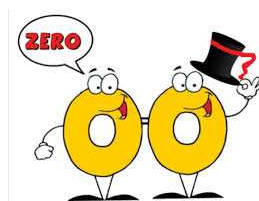
Julie Sequeira

Trésorier :

David Vincent

Trésorière adjointe :

Christelle Lachaize



Tous à vos agendas : **Le 22 février**, nous accueillerons la comédie musicale "**Ginger et Fred**" à la salle des fêtes. Nous serons heureux de partager cette soirée avec vous.

Attention ! Il n'y aura pas de place pour tout le monde, dépêchez vous de réserver vos cartes auprès des membres de la **0**



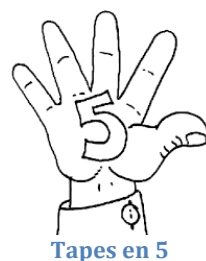
Classes en 5 :

Ce lundi 11 novembre, les membres des classes en 5 se sont retrouvés, dès 10 heures, pour une vente de saucissons sur le square Madeleine Chanrion.

2020 sera marquée par la demi-décade des classes en 5, à cette occasion, une sortie sera organisée le **samedi 16 mai**, à

Renaison pour un DINER-SPECTACLE, à l'Elégance.

Toutes personnes des classes en 5 nouvellement arrivées sur la commune sont invitées à se faire connaître auprès de Chantal JOMARD, chantaljomard@orange.fr



L'AMICALE DES CLASSES EN



organise sa traditionnelle vente de muguet

le 1^{er} mai 2020

sur la place de l'église à St Nizier.

« Quelques brins à offrir pour le plein de bonheur »



UNE ½ DECADE... ÇA SE FÊTE...

La classe en 4 s'est organisée cette année une ½ décade d'exception !
44 participants ont pris la route de l'Ardèche
avec au programme Vélorail, Chocolaterie Valhrona et Musée de l'Alambic ;
balnéo, cadre magnifique et grand soleil étaient aussi de la partie,
sans oublier la petite virée aussi improbable qu'extra au Bal
sous ce petit air de « on est chez nous » ☺



Bonne humeur et franches rigolades ont sublimé ce week-end intergénérationnel
pour le plus grand plaisir de tous !

VIVE LA 4...



Conscritement vôtre

Echo de St Nizier

Ca y est c'est fait !



Les **29 et 30 Juin** le Festival de musique des 3 Vallées (Festivallées) a résonné dans notre commune...

Sous une chaleur écrasante qui a toutefois limité une fréquentation plus large habituellement, il fut malgré tout une belle réussite. Saint Nizier, sous ses plus belles décorations, a vu, durant ces 2 jours, différentes animations musicales (et autres avec une démonstration du groupe Draconyr de jonglerie lumineuse et de feu) en plus des prestations des différentes sociétés musicales du groupement et le tout dans une ambiance des plus conviviales (des plus chaleureuses même !)

L'Echo de Saint Nizier remercie bien-sûr tous ceux qui ont soutenu l'évènement dans les préparatifs ainsi que dans le bon déroulement de celui-ci. C'est grâce à cette mobilisation que l'on arrive à une belle fête de village réussie.

Le Festivallées se déroulera en 2020 dans la commune voisine de Poule les Echarmeaux et nul doute que nous assisterons encore à un très beau week-end de musique et de festivités...



Les Banbanes



C'est parés de leurs plus beaux costumes que les Banbanes ont donné un concert « CABARET » exceptionnel en janvier 2019.

Vous avez pu également les retrouver sur la scène du Festival de musique à St Nizier ou encore aux Estivales de Chiroubles.

Les Banbanes restent fidèles aux traditions : fête des conscrits, Beaujolais nouveau, sapin de Noël... autant de RDV à partager

encore et en chœur !



Team ASN Sport

Pour la 6ème année consécutive, le rallye Lyon Charbonnières-Rhône a traversé notre commune le 20 Avril 2019 pour une spéciale chronométrée de près de 19km.

Nous remercions les bénévoles de l'association qui travaillent à la mise en place du parcours ainsi que les habitants impactés par les fermetures de routes.

A ce jour, il est encore trop tôt pour connaître le programme de l'édition 2020.

Pour notre rassemblement de véhicules historiques et sportifs, le temps n'a pas forcément été à notre avantage mais nous avons tout de même eu une belle édition.

Un nouveau plateau repas a été servi le midi, composé majoritairement de produits issus des agriculteurs du village : la Ferme De L' Espoir, La ferme aux yeux noirs et le GAEC Près du Bois.

Pour les personnes qui n'ont pas assisté au tirage au sort de la tombola, la Citroën Visa a été gagnée par un habitant de Saint Nizier !



Rendez vous le Dimanche 18 Octobre 2020 pour la prochaine édition.

Comité des fêtes

Le comité des fêtes s'est réuni le 22 février 2019 et a procédé au renouvellement partiel du bureau.

Président : **Emilien LABROSSE**
Vice Président : **André JOMARD**
Michel JOMARD

Co-président : **Robert GAYDON**
Trésorière : **Marie Pierre JOMARD**
Secrétaire : **Chantal JOMARD**

Une quinzaine de membres actifs complète ce bureau.

Cette année nous avons organisé notre traditionnelle marche gourmande avec un nouveau parcours d'environ 8 kms. Nous comptons 200 participants et une ambiance conviviale.

En raison du festival de musique, l'Echo de St Nizier a organisé seul la fête de la musique, mais nous leur avons prêté main forte pour ces deux jours de festivité.



Grâce à nos manifestations, nous avons pu équiper la buvette de la plateforme d'un lave vaisselle professionnel, qui servira à tous.

Le 20 juillet était organisée une "corvée sympathique" de nettoyage des chemins pédestres. Une bonne dizaine de bénévoles s'était jointe à l'équipe.

Le comité des fêtes, c'est aussi des moments de rencontres et de partage : casse croute après les "corvées", repas de fin d'année avec les bénévoles.



Tarifs location matériel

Plancha à gaz	30 €
Friteuse à gaz ou électricité	20 €
Tente 8x5	50 €
Machine à hot dog	10 €
Camion frigo	50 €
Crêpière	5 €
Buvette	20 €
1 Table et 2 bancs (2.20x0.70)	2 €

Notre calendrier 2020 :

Assemblée générale : **7 Février** (ouvert à tous)

Marche gourmande : **19 avril**

Fête de la musique : **20 juin** (avec l'Echo de St Nizier)

Concours de pétanque : **25 juillet**

École de St Nizier, l'APE toujours présente.

Pour cette nouvelle années scolaire 2019-2020, le bureau de l'Association de Parents d'Elèves de l'école de Saint Nizier d'Azergues se compose d'anciens et d'un nouveau membre : Mélodie Fory reste à la tête de la Présidence, Cédric Desmûres nous rejoint en tant que trésorier secondé par Béatrice Dussap en trésorière adjointe, le secrétariat est assuré par Emilie Joly et Marie-Anaïs Rochette.

Nous en profitons pour remercier les anciens membres du bureau partis vers d'autres aventures.

Concernant les manifestations de l'APE, nous pouvons compter sur l'investissement des parents bénévoles. Ces manifestations sont nombreuses et demandent beaucoup de préparation.

Cette année nous avons donc mis en place, en début d'année scolaire, un tableau des manifestations de l'APE en demandant aux parents de s'inscrire afin de voir qui serait présent pour nous aider et de prévoir à l'avance une bonne organisation de ces manifestations.

Si chacun s'investit un peu tout au long de l'année, c'est l'association toute entière qui en bénéficie.

Manifestations de l'année 2019-2020 :

*L'année a déjà commencé par une vente de tripes et la vente des fleurs de la Toussaint.

- La vente de tripes a eu lieu le dimanche 8 septembre 2019 en remplacement du vide grenier que nous n'avons pu maintenir, faute d'un nombre insuffisant d'exposants.
- La vente des fleurs de la Toussaint a eu lieu le dimanche 27 octobre 2019 ;

*L'année continue avec ses futures manifestations :

- **Samedi 7 décembre 2019** : Le loto qui aura lieu à partir 18h à la salle des fêtes du village.
- **Dimanche 8 décembre 2019** : Arbre de Noël des enfants.
- **Vendredi 20 décembre 2019** : Pour la 2^{ème} année consécutive, la vente de fromages est renouvelée.
- **Vendredi 31 janvier 2020** : Vente de pizzas en partenariat avec la société PIZZAZERGUES.
- **dimanche 17 mai 2020** : Vente des fleurs de printemps
- Tombola fin Juin : tirage au sort le jour du spectacle de fin d'année de l'école.

Rappelons que toutes ces manifestations permettent à nos enfants d'avoir à disposition du matériel scolaire ou de réaliser des actions ou des sorties.

Par exemple l'an passé, l'APE a financé les abonnements scolaires, une représentation théâtre par classe, une sortie cinéma par classe, sortie de fin d'année à l'Espace Pierres Folles à Saint Jean des Vignes pour les primaires et l'aquarium de Lyon pour les maternelles.

Afin de pouvoir continuer son œuvre et être toujours dynamique, nous espérons que de nouveaux parents d'élèves viendront grossir le nombre de bénévoles de notre association. Si chacun s'investit un peu, tout le monde en profitera et notamment, au final nos enfants !

Pour conclure, **nous remercions, aussi, les habitants pour leurs participations à nos diverses manifestations.** A leur manière, ils participent aussi à la vie de notre école et au dynamisme de notre village.

Si vous souhaitez des renseignements complémentaires, n'hésitez pas à vous adresser à un membre de notre bureau.

Mail : apestnizier@gmail.com



Quelques membres de l'APE lors de la vente de fleurs

DRACONYR

« L'association qui joue avec le feu »

Depuis maintenant un an, des Êtres tout feu tout flamme issus d'un monde médiéval-fantastique-celtique ont pris possession du village de Saint-Nizier-d'Azergues. Vous pouvez les voir gesticuler à la nuit tombée sur la place de l'église ou pas loin. Ils allument leurs bâtons ou boules de feu et dansent sur des airs divers et variés. Faisant vivre la lumière et le feu entre leurs mains, ils ont, au cours de l'année écoulée, proposé divers spectacles aux habitants de cette contrée.



En journée, vous pouvez les voir passer en courant dans les rues et se chamailler sur le terrain de sport parfois habillés comme des barbares moyenâgeux.

A l'opposé, certains sont plutôt calmes, dans l'atelier, pour fabriquer des pièces en cuir, en maille, en bois ou en tissu.



Si vous souhaitez devenir un Leprechaun travailleur, un Korrigan espiègle, un Lutin méticuleux, un guerrier viking, un combattant médiéval et/ou un joueur de lumière et de feu, venez à leur rencontre tous les samedis (sauf exception, mais dans ce cas ils ont laissé un écrit sur la porte pour indiquer où ils se sont sauvés...).

Ouverture du local au 68-70 place de l'Eglise de 10h à 19h (voir plus tard si le feu danse)

Entraînement escrime médiévale de 11h à 13h

Entraînement jonglerie dans l'après-midi ou à la nuit (suivant la pratique, et en fonction du temps)

Contact : 06 86 90 48 38

Mail : draconyretcie@gmail.com

Facebook : Draconyr → pour l'association en général et les événements associés

Le Chaudron du Leprechaun → pour les productions

Calendrier des manifestations

Janvier

Vendredi 17 : Vœux du Maire 19 heures

Vendredi 31 : Vente de pizzas de l'APE

Février

Vendredi 7 : Assemblée générale du Comité des Fêtes

Samedi 22 : Comédie musicale : "**Ginger et Fred**"

Organisée par les Classes en 0

Mars

Samedi 7: Concours de belote de la Boule des Sapins (14 heures)

Samedi 14 : Journée boudins et sabodets organisée par la société de Chasse au chalet de la Renardière

Dimanche 15 : Election municipale 1^{er} tour

Dimanche 22 : Election municipale 2^{ème} tour

Avril

Dimanche 19 : Marche gourmande organisée par le Comité des Fêtes

Mai

Vendredi 1er : Vente de muguet par les Classes en 4

Vendredi 8 : Cérémonie du 8 mai 1945

Vendredi 8 : Retraite aux flambeaux

Dimanche 10 : Fête des Classes en 0

Lundi 11 : Balayage des Classes en 0

Dimanche 17 : Vente de fleurs de l'APE Ecole Publique

Dimanche 24 : Coupe Sylvie Lavenir (32 doublettes)

Juin

Samedi 20 : Fête de la musique

Juillet

Samedi 25 : Concours de pétanque organisé par le Comité des Fêtes

Août

Mardi 4 : 128 Simple 3 et 4ème division. Coupe Robert Marthinet (8 h)

Mardi 4 : 32 Doublettes 3 et 4ème division.

Dimanche 30 : 16 quadrettes

Coupe Jean Chambost

Octobre

Dimanche 18 : Rassemblement de voitures de prestige, de collection et de compétition – TEAM ASN

Dimanche 25 : Vente de fleurs de l'APE Ecole Publique

Novembre

Mercredi 11 : Cérémonie du 11 novembre 1918

Décembre

Samedi 5 : Loto de l'APE

Dimanche 6 : Arbre de Noël de l'Ecole

2020

Vœux de la municipalité

Le Maire et l'équipe municipale invitent les nouveaux habitants de la commune, et l'ensemble des St Niziards autour d'un verre de l'amitié à l'occasion de la nouvelle année

le vendredi 17 janvier 2020, à 19 heures, à la salle des fêtes.

Vie économique

Nous avons essayé de répertorier tous les artisans, commerçants et exploitants agricoles et forestiers de la commune. En cas d'oubli, indépendant de notre volonté, n'hésitez pas à vous faire connaître !

Agent Immobilier	Cimm immobilier alain.dequevauviller@cimm.com https://villefranche-beaujolois-69.cimm.com	06 08 24 24 90	Alain DEQUEVAUVILLER La Salette
Auxiliaire de vie	Sylvaine BRAYMAND	06 62 71 56 55	Sylvie BRAYMAND Chavannes
Bar - Café - Restaurant Epicerie - Gîte - Dépôt de pain	Au Cœur du Village aucoeurduvillage69870@gmail.com	04 74 02 02 21	Benjamin CORDREAU Le Bourg
Bar - Café - Epicerie Dépôt de pain-Casse croute	Café Epicerie " La Forèze"	04 74 02 02 86	Brigitte CHOMETTON La Forèze
Bar - Café - Restaurant	Café-Restaurant Martin	04 74 03 06 23	François MARTIN Le Gravier
Bar - Café - Restaurant - Hôtel	La Boucle labouclehotel@hotmail.fr labouclehotel.com	04 74 02 01 59	Christophe DESIGAUD La Gare
Bar - Café - Restaurant	Madelon et Tchantchès madelontchantches@gmail.com	09 62 54 73 24	Amandine PEGAZ La Gare
Bois de Chauffage	Lamurienne de Bois http://lamuriennebois.com	04 74 02 05 99 06 45 37 98 60	Dominique AUGAGNEUR La Gare
Coiffeur	Le Salon	04 74 07 09 90	Aline PEREZ Le Bourg
Carrosserie-Peinture	Carrosserie Augay	04 74 03 61 63	Daniel AUGAY Route de la Vallée - Le Brie
	Carrosserie Peinture Walger	04 27 49 93 11	Alain WALGER Le Bourg
Chauffage-Plomberie	SARL CF. Chauffage	06 24 20 44 58	Florian CHATOUX Le Bourg
Couturière	Lison Création lison.creation@free.fr	07 60 03 52 33	Lison RAONAQ Orval la ville
Electricien	DESIGELEC Desigelec@gmail.com	06 67 21 63 59	Eric DESIGAUD Le Petit Cantin
Froid et Climatisation	Azerg Froid et Clim azergfroid@wanadoo.fr www.azerg-froid-climatisation.com	04 74 02 07 81 06 08 09 78 50	Jean-René LOR-SAW La Gare
Géomètre-Expert	Géomètre-Expert ESGT cabinet.desmures@geometre-expert.fr	04 74 02 02 52	Cédric DESMURES Chez Pierre
Gîtes - Chambres d'hôtes	Château de Pramenoux www.pramenoux.com	04 74 03 16 28	Jean Luc PLASSE Pramenoux
	L'Eldorado jean-luc.achaintre@orange.fr	06 76 07 41 37	Jean Luc ACHAINTRE La Goutte Lafay
	O Panier de Roses opancierderoses@gmail.com	06 80 60 34 27	Didier Grataloup Pramenoux les Granges
Maçonnerie	Maçonnerie BOULAND Père et Fils SARL	04 74 02 04 80 06 80 72 76 24	BOULAND Père et Fils La Croix Mongoin
	Maçonnerie JOMARD SARL	04 74 02 00 32 06 87 66 82 81	JOMARD SARL La combe
Matériaux de construction- bricolage	GEDIMAT	04 28 00 00 28	CHARBONNIER SAS Le Gravier
Mécanique agricole	BASM basmlaurent@gmail.com	06 77 19 89 56	Laurent GRANGER Le Gravier
Menuiserie-agencement- construction	ALL TECH agencement alltech.agencement@gmail.com	06 46 59 07 59	David CORSAND Plat Foret
	Créa'POSE gerome.molina@orange.fr	07 89 43 33 71	Gérome MOLINA Le Marton
	SOLUTION BOIS solutionsbois.db@gmail.com	06 72 34 95 51	Damien BLANC Le Brie

Platerie Peinture Revêtement de sols	ALPB Peinture contact@alpbpeinture.fr	06 24 32 91 43	Patrice BALLANDRAS Le Plat Foret
	SARL Stéphane GAYDON stephane.gaydon@hotmail.fr	04 74 69 93 90	Stéphane GAYDON Le Plat Foret
	Eric LAVENIR lavenir.eric@orange.fr	04 74 02 53 57 06 72 88 69 07	Eric LAVENIR Les Fougères
Restauration du bâti ancien - Décoration	Stéphane PICCINI stephpiccini@yahoo.fr	04 74 02 53 57 06 16 18 35 95	Stéphane PICCINI Le Bourg
Soins énergétiques	Ateliers au Domaine éQi Libre cecile@cecilechaudun.fr www.cecilechaudun.fr	06 11 57 38 70	Cécile DO MATO CHAUDUN Le Marton
Taxi	Taxi n°1 Thierry REYNAUD famillereynaud69@orange.fr	04 74 02 06 97 06 85 70 11 95	Thierry REYNAUD Le Brie
Traiteur	Traiteur Fougeras traiteurfougeras1@gmail.com www.traiteurfougeras.fr	04 74 02 04 92 06 15 76 41 09	Stéphanie DESPINASSE Le Bourg
Transport	Glattard Transport SARL catherine.glattard@orange.fr	06 79 85 24 72	GLATTARD SARL Le Gravier
	Yakam' Transport VINCENT Thierry yakam@live.fr	04 74 02 05 17 06 78 18 77 72	Thierry VINCENT La Foraize
Travaux publics	JFTP Jean François GENAUDY	0474 07 98 45 06 34 29 58 87	Jean François GENAUDY La Foraize
Photographe	Ce Linette Photographe celine@celinettephotographe.com www.celinettephotographe.com	06 30 12 19 06	Céline FLEURY Le Collier
Scierie - Charpente	Provvedi Industrie provvedi@orange.fr www.forestiere-provvedi.com	04 74 02 01 68	François PROVVEDI Le Brie

Exploitations agricoles - Exploitations forestières

Agriculture - Elevage - Viande bovine	Michel GEOFFRAY Nathalie.geoffray@sfr.fr	04 74 03 17 86	Michel GEOFFRAY Pramenoux
	Jean François GOYARD	04 74 03 15 94	Jean François GOYARD La Tour
	La Ferme aux Yeux Noirs lafermeauxyeuxnoirs@gmail.com www.lafermeauxyeuxnoirs.fr/	06 82 95 21 60	Sylvain ODIN Le Bourg
Agriculture - Fromage	Thierry Marchau thierrymarchau08@gmail.com	06 17 84 00 87	Thierry MARCHAU Pramenoux les Granges
	Ferme de l'Espoir fermedelespoir@gmail.com	06 35 13 23 42	Dominique et Marie Ange DESPRAS - Emmanuel GIRAUD Les Fougères
Agriculture - Volailles	Gaec Près du Bois gaec.presdubois@orange.fr	04 74 02 02 59 06 74 96 42 07	Edith et Gilles AUGAY Les Forêts
Exploitation forestière	Gilles Descombes Gestion Forestière	06 74 43 91 24	Gilles DESCOMBES Le Brie
	MC BOIS Bois de chauffage - Sylviculture - Négoce bois chambromickael@yahoo.fr	06 51 57 04 71	Mickaël CHAMBRON Le Brie
	Michel CHANRION Abattage - Débardage	06 09 17 03 29	Michel CHANRION Le Paquet



Etat civil

2018...

Pacs :

Aline CHARNAY et Florian CHATOUX (Le Bourg) le 9 mars 2018

Céline FLEURY et Laurent PONTE (Le Collier) le 22 mai 2018

Cécilia GRILLOT et Loïc WISNIEWSKI (La Foreze) le 8 décembre 2018



Décès :

Alain VILLESECHE : (Les Petits Trêves) 75 ans, décédé le 29 décembre 2018

2019 :

Naissance :

Baptiste DESIGAUD (Le Petit Cantin) né le 29 janvier 2019

Aaron JOLIVET (Vergombet) né le 5 février 2019

Robin BELUZE (Le Cantin) né le 12 février 2019

Timéo PERRAS (Le Brie) né le 15 février 2019

Manoë BALLANDRAS (Le Bourg) né le 22 février 2019

Pauline CHRETIEN (Chez Nesme) née le 26 février 2019

Lana MARTIN (Chevenal) née le 15 septembre 2019



Mariage :

Précilia VIRGINIE et Jeanick ANASTASE (Les Fougères) en Mairie de Ste Rose Guadeloupe

Aurélien GOUE et Stéphane DEJA (Le Bourg) le 9 mars 2019

Sylvie BILLONET et Michel CHANRION (Le Paquet) le 18 mai 2019

Stéphanie DELOYE et Stéphane GAYDON (Le Plat Foret) le 27 juillet 2019

Claire FOUGERAS et David CHATELET (Le Plat Foret) le 23 août 2019

Décès :

René GOUX (Chez Pierre) 88 ans, décédé le 3 avril 2019

Christian PHILIP (Les Métairies) 66 ans, décédé le 23 avril 2019

Gabrielle GRAS née GEOFFRAY (Lamure sur Azergues) 83 ans, décédée le 13 mai 2019

François KAPLAN (Le Bourg) 67 ans, décédé le 5 juin 2019

Michel GRET (Pramenoux les Granges) 69 ans, décédé le 8 juillet 2019

Marcelle GRANDJEAN née LAMOTTE (Chez Pierre) 89 ans, décédée le 26 août 2019

Lucienne LACOQUE née CHANRION (Le Bourg) 86 ans, décédée le 4 septembre 2019

Maurice GUITTARD (Sous la Reculée) 73 ans, décédé le 8 septembre 2019

Alice GILET née ODIN (Le Brie) 88 ans, décédée le 12 octobre 2019

Josette JOMARD née DEFAIT (Cublize) 78 ans, décédée le 2 novembre 2019

André DULAC (Chevenal) 94 ans, décédé le 6 novembre 2019



Démarches administratives



Acte de Naissance

Demande à faire à la mairie du lieu de naissance. Fournir les Nom, Prénom et date de naissance.

Reconnaissance

Une reconnaissance de paternité ou de maternité peut être faite avant la naissance de l'enfant. Merci de prendre un RDV avec l'officier d'Etat Civil muni d'une pièce d'identité.

Acte de Mariage

Demande à faire à la mairie du lieu de mariage en indiquant la date du mariage, les noms et prénoms des conjoints.



Acte de décès

Demande à faire à la mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt (transcription).

Duplicata du livret de famille

Il est à demander à la mairie du domicile qui fait le nécessaire.



Légalisation de signature

La signature à légaliser doit être faite devant l'officier d'état civil de votre mairie et vous devez être muni de votre pièce d'identité.

PACS : en mairie depuis novembre 2017



Le passage du PACS en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice.

En France, les personnes qui veulent conclure un PACS doivent, depuis novembre 2017, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

- soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune) ;
- soit à un notaire.

Les partenaires qui ont leur résidence commune à l'étranger doivent s'adresser au consulat de France compétent.



Les Cartes d'identité (CNI) et Passeports :

Depuis mars 2017, les demandes sont instruites, comme pour les passeports, par des plateformes spécialisées.

Mode d'emploi :

- Faire une pré-demande en ligne à partir du site <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> (la demande peut être remplie en mairie).
- Prendre rendez-vous auprès d'une Mairie équipée d'un dispositif de recueil (36 dans le Rhône dont **Lamure sur Azergues**).
- Le jour J présenter le numéro de sa pré-demande et les pièces justificatives.

Tutoriel Carte Nationale d'Identité et Passeport : <http://dai.ly/x59twuy>



Recensement Militaire

Les jeunes doivent se faire recenser dès l'âge de **16 ans** révolu. Il leur suffit de se présenter à la Mairie de leur domicile muni du livret de Famille, d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Une attestation, qu'ils **devront conserver**, leur sera délivrée

Journée défense et citoyenneté :



Le site MAJDC.fr permet au Ministère des armées d'établir le contact avec les jeunes pour la gestion de leur inscription à la **Journée de défense et de citoyenneté, obligatoire** pour les **16-25 ans**.

L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !

800 000 jeunes par an sont concernés.

Les jeunes filles et garçons âgés de 16 à 25 ans, concernés, peuvent désormais **créer leur compte** sur leur espace dédié et sécurisé. Un ensemble de services dématérialisés permet d'effectuer en ligne toutes les démarches en lien avec l'organisation de cette journée :



- Découvrir ce qu'est la JDC.
- Poser des questions.
- Télécharger la convocation.
- Changer la date de la JDC lorsque celle-ci ne convient pas.
- Demander une exemption.
- Être guidé jusqu'au site de convocation via un système de géolocalisation.
- Télécharger l'attestation de participation à l'issue de la JDC.

La **Journée défense et citoyenneté** a pour **vocation** de **convaincre** et d'**expliquer** aux jeunes citoyens la légitimité de la défense nationale et de les sensibiliser aux possibilités de volontariat et d'engagement qui leurs sont proposées. Elle s'intègre au sein d'un « parcours de citoyenneté » au cours desquelles interviennent successivement le ministère de l'Éducation nationale, les mairies et le ministère des armées.

Procédure d'inscription sur les listes électorales

Inchangé :

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Ce qui change en revanche en 2020, c'est la date limite des inscriptions. Jusqu'ici il fallait s'inscrire avant le 31 décembre de l'année N-1. Vous avez désormais la possibilité de la faire tout au long de l'année, et **jusqu'au 6^{ème} vendredi avant les élections.**



Quand s'inscrire :

Jusqu'au **vendredi 7 février 2020**, dernier délai pour les élections municipales .

Comment s'inscrire :

- Compléter le formulaire cerfa 12669 02, téléchargeable en ligne ou disponible en mairie.
- Fournir une pièce d'identité permettant de justifier sa nationalité (carte nationale d'identité ou passeport)
- Présenter un justificatif de domicile

Où s'inscrire :

L'inscription se fait en **mairie, courrier postal ou en ligne**.

La démarche peut être réalisée sur place. L'intéressé doit alors s'y rendre en personne. Autrement, il peut établir une procuration au nom d'un tiers qui se chargera d'effectuer la procédure à sa place.

Il est également possible de s'inscrire en envoyant une demande par courrier postal.

Enfin, les inscriptions peuvent également être déposées en ligne, via **Service-Public.fr**, le site officiel de l'administration française.

À la suite de ces formalités votre inscription sera transcrite au Répertoire Electoral Unique REU.

Quelques jours avant les élections, vous recevrez votre carte électorale.



ÊTRE CANDIDAT aux ELECTIONS MUNICIPALES

I - Elections municipales : qui peut être candidat ?

Une personne qui souhaite être élue conseiller municipal doit remplir les conditions suivantes :

1. Avoir 18 ans révolus (soit au plus tard le 14 mars 2020 à minuit), être français ou citoyen de l'Union européenne et avoir satisfait aux obligations du service national (art. L 228).
2. Être électeur ou être contribuable de la commune (art. L 228). Il est nécessaire de justifier d'une attache avec la commune dans laquelle on se présente.

Qualité d'électeur. Sont électeurs tous les nationaux français et européens résidant en France, âgés de plus de 18 ans et jouissant de leurs droits civiques et politiques, qui ([art. L 11](#)) :

Qualité de contribuable. Sont contribuables, et donc éligibles au conseil municipal, les citoyens inscrits au rôle des contributions directes au 1^{er} janvier 2020. Les contributions directes de la commune comprennent :

- la taxe d'habitation ;
- la taxe foncière sur les propriétés bâties ;
- la taxe foncière sur les propriétés non bâties ;
- la cotisation foncière des entreprises (CFE), qui a remplacé la taxe professionnelle ;
- l'impôt sur le revenu, qui constitue au même titre que les impôts locaux une contribution directe au sens de l'article L 228.

II - Combien de conseillers municipaux à élire ?

Le nombre des membres du conseil municipal des communes de 500 à 1499 habitants est fixé à 15.

III - Règles d'élection dans les communes de moins de 1 000 habitants

1. Déclaration de candidature obligatoire

La déclaration de candidature est obligatoire au 1^{er} tour de scrutin pour tous les candidats et au 2nd tour pour les candidats qui ne se sont pas présentés au 1^{er} tour. Toutefois, seuls peuvent se présenter au 2nd tour les candidats présents au 1^{er} tour, sauf si le nombre de candidats au 1^{er} tour est inférieur au nombre de sièges à pourvoir (art. L 255-3). Ainsi, les candidats présents au 1^{er} tour n'ont pas à déposer une nouvelle déclaration de candidature pour le 2nd tour. De plus, si le nombre de candidats inscrits au 1^{er} tour est supérieur au nombre de sièges à pourvoir, aucun nouveau candidat ne pourra se présenter au 2nd tour.

Les candidats peuvent se présenter de façon :

- isolée : le candidat dépose seul sa déclaration ;
- ou groupée sur des listes complètes ou non (il n'y a aucune obligation de parité).

La déclaration est déposée par le candidat ou par un mandataire désigné par lui (art. R 124).

Ex. : une commune de 510 habitants doit élire 15 conseillers municipaux :

- 1 liste complète est déposée (soit 15 candidats) ;
- 1 liste comportant 3 candidats est déposée ;
- 2 candidatures isolées.

Seules ces 20 personnes pourront recevoir des votes et être candidates, aucun nouveau candidat ne pourra se présenter au 2nd tour.

Important ! Aucune parité n'est à respecter dans les communes de moins de 1 000 habitants.

La déclaration doit être déposée à la préfecture ou à la sous-préfecture au plus tard :

- pour le 1^{er} tour : le jeudi 27 février 2020 à 18 heures ;
- pour le 2nd tour, le cas échéant, le mardi 17 mars 2020 à 18 heures (art. L 255-4).

2. Scrutin majoritaire (art. L 253)

Les membres des conseils municipaux des communes de moins de 1 000 habitants sont élus au scrutin majoritaire (art. L 252). Le scrutin peut se dérouler en deux tours. Les suffrages sont décomptés individuellement par candidat et non par liste.

Le bulletin de vote fera mention uniquement du ou des candidats aux seules fonctions de conseiller municipal (contrairement aux communes de 1 000 habitants et plus).

1^{er} tour. Pour être élu au 1^{er} tour, le candidat doit réunir (cumulatif) :

- la majorité absolue des suffrages exprimés ;
- un nombre de suffrages égal au quart des électeurs inscrits.

2nd tour. Au 2nd tour, l'élection a lieu à la majorité relative, quel que soit le nombre de votants. Si plusieurs candidats obtiennent le même nombre de suffrages, l'élection est acquise au plus âgé.

Les électeurs peuvent déposer dans l'urne des bulletins comportant un nombre inférieur ou supérieur de candidats qu'il y a de conseillers à élire. Ainsi, les électeurs peuvent rayer des noms, ajouter **des candidats déclarés**. Ils peuvent voter pour un candidat isolé ou une liste complète, incomplète...



Adresses utiles

POMPIERS 18
GENDARMERIE 17
SAMU 15
CENTRE ANTI-POISONS 04.74.11.69.11
URGENCE 112
URGENCES SDEI 0810 844 844
EDF 0810 333 001

Maison du Rhône : Tel 04 74 03 05 24

Communauté de communes
de l'Ouest Rhodanien (COR) : Tel.04.74.05.06.60

Conciliateur : Tel 04.74.01.13.24

Office du tourisme : Tel 04.74.03.13.26
E-mail : officedetourisme@numericable.com
Web : www.hautevalleeazergues.fr

Vivre en Haut Beaujolais :

Tel : 04 74 04 73 87

Transport à la demande réservation :
Tél : 04.74.63.80.18

MAIRIE : Tél : 04.74.02.00.44

Horaires :

Mardi Vendredi Samedi : 9h - 11h

Jeudi : 14h - 18h

Permanences :

Le Maire : samedi de 9h à 11h sur RDV

Paroisse St Joseph d'Azergues:
www.paroissesaintjosephdazergues.fr/
Père Bernard KERADEC :
keradecbernard@gmail.com
Tel : 04.74.03.01.11 Lamure
Tel : 04.74.04.76.72 Monsols

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES :

CONTOLI Maryline : Tél : 04.74.04.98.01
2 Rue du Châtaignier-Le Plat Forêt
DESSAIGNE Nathalie : Tél : 04.74.03.13.68
11 Chemin des Randonneurs-Pramenoux Les Granges
FORY Mélody : Tél : 04.74.03.09.94
104 Rue des Métayers-Bacculy
GAUTHIER Marielle : Tél : 04.74.69.30.59
983 Rue du Châtaignier-Sous La Reculée
JOLY Emilie : Tél : 06.43.19.45.58
501 Route de la Vallée La Blancherie
OSSEDAT Béatrice : Tél : 06.22.45.06.70
39 Chemin du Petit Bois-La Chassagne
RIBEIRO Phuong : Tél : 06.68.00.45.27
350 Montée des Douglas-Le Paquet
ROCHETTE Marie-Anaïs : Tél : 06.49.28.92.58
357 Impasse de la Gouttelafay-La Gouttelafay

Correspondant PROGRES

Jean François TERRIER : 06.13.10.48.52
terrierjf69@aol.com

Correspondant PATRIOTE

Jacques CONDEMINE : 06.84.46.27.77J
condemine0510@orange.fr

Agence Postale Communale :

Tél : 04 74 02 01 65

Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi inclus : De 9h30 à 12h00

Location de la Salle des Fêtes

Vous pouvez louer la salle des fêtes pour vos grandes occasions. Capacité 200 personnes. La cuisine a été refaite et offre un meilleur service. La réservation se fait auprès de la mairie, au minimum 2 semaines à l'avance.

La salle des fêtes sera louée pour une durée minimale de 48h (excepté les concours de belote, loto, animation ponctuelle d'une journée) avec les tarifs ci dessous :

Concours de belote, loto, etc	90.00€
Particuliers résidents.....	Eté 170.00€ Hiver 200.00€
Particuliers hors commune (48h)	Eté 300.00€ Hiver 350.00€
Supplément pour l'agrandissement	65.00€
Réunions diverses (ONF, MSA, Ecoles, etc.)	Gratuit
Repas de la fête des classes.....	Gratuit
Arbre de Noël	Gratuit
Marché de Noël	Gratuit
1 manifestation/an pour l'Ecole	Gratuit

Des assiettes, verres et couverts pour 200 personnes sont mis gratuitement à disposition pour toute location.

MISE A DISPOSITION DE LA PLATE-FORME ASSOCIATIVE avec buvette et sanitaires

- La mise à disposition est gratuite pour les associations de la commune.
- Pour les particuliers de la commune, une contribution de 60€ est demandée ainsi qu'une attestation d'assurances et un chèque de caution de 100€.
- Pour les personnes extérieures à la commune, la contribution s'élève à 100€
- Renseignements complémentaires disponibles en mairie.



Fête des Classes en 9

12 mai 2019